

Compte-rendu
Réunion du bureau du Conseil de Quartier Blanche-Trinité
Mardi 21 janvier 2025

CLJT Saint-Lazare – 59, rue Saint-Lazare (à partir de 18h30)

Présents : Aymeric BEAUFORT LESGUILLONS, Marie BOIT-BLANC, José COSIALLS, Arnaud DESORTIAUX, Yoanne DUBOS, Adrien FINET, Fiona FITZPATRICK, Valérie FLUNKERT CHRZAVZEZ, Mathilde PRIMAULT, Isabelle SAINT JOHN WEBB, Sophie TERMOLLE, Françoise TOMASINI (coordinatrice des conseils de quartier) et Jean-Pierre PLAGNARD (élu référent).

Excusés : Pierre-David BAYLAC-MARTRES, Jacques DELSAUT, Catherine GROSBETY, Richard HENWOOD, Raphaël POUPEL-FITZPATRICK, Hedwige VLASTO.

1. Intervention de Sébastien Dulermo, Premier adjoint à la Maire, en charge notamment de l'aménagement de l'espace public et des mobilités

1.1. Point sur les éventuels reports de circulation liés à la mise en place de la ZTL

M. Dulermo rappelle que La Zone à Trafic Limité (ZTL) a pris effet dans les quatre premiers arrondissements de Paris en novembre 2024, il y a 11 semaines. Les véhicules en simple transit sont invités à contourner ce périmètre, mais il est toujours possible d'y accéder si la destination est incluse dans cette zone (ex : si on y habite, si on y travaille, si on va chez des amis ou au cinéma...).

On est encore dans la période pédagogique de 6 mois sans verbalisation, l'arrêté n'indique pas les justificatifs permettant de prouver l'éligibilité à circuler dans la ZTL, et en tout état de cause, vu le choix de ne pas mettre en place de contrôle automatique des plaques d'immatriculation, aucun contrôle ne sera vraiment possible. Le dispositif est donc principalement incitatif, et s'il doit avoir un impact, il est trop tôt pour le mesurer.

Au moment des discussions autour du projet, il avait été demandé que la partie du quartier Faubourg Montmartre au sud de la rue La Fayette soit incluse dans la ZTL, mais cela n'avait pas été accordé.

Sur le sujet, l'idée que Mme le Maire défend depuis plusieurs années est de profiter des agrandissements successifs du Grand Paris express pour mettre en place un contrôle du trafic à l'échelle de la Métropole. Il faudrait aussi que les parking relais soient installés bien au-delà des limites de Paris, en connexion avec des lignes de RER ou de Transilien pour que le dispositif ait une utilité. L'idée est d'arrêter de découper la capitale avec des règles différentes selon les quartiers et d'avoir une vision globale.

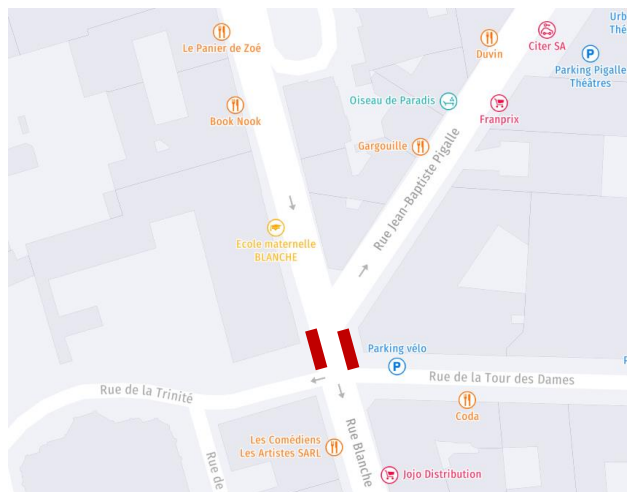
1.2. Pourquoi ne peut-on pas demander que les GPS indiquent automatiquement des trajets alternatifs aux axes nord-sud du 9^e ?

Des contacts avec Google et Waze ne sont pris pour une modification de leurs cartes qu'en cas de mise en place d'une aire piétonne, d'une zone de rencontre, d'un carrefour à feux... Mais on ne peut évidemment pas leur imposer d'indiquer aux conducteurs des trajets plutôt que d'autres.

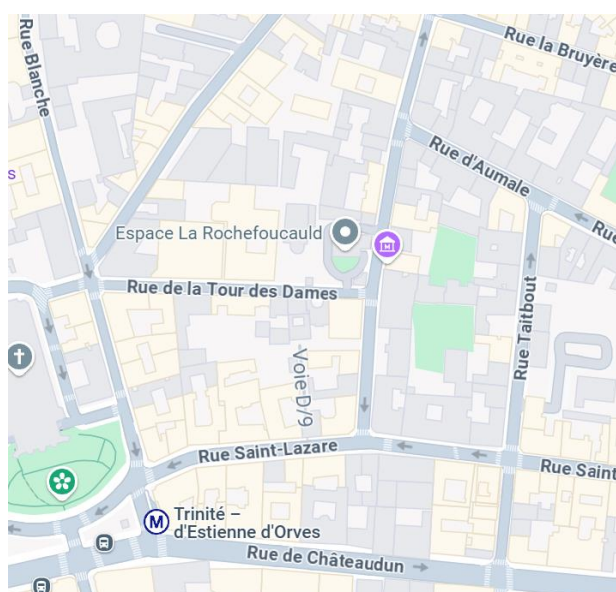
- Les riverains autorisés à emprunter le barreau ouest sont les habitants des rues de Clichy, de Milan, d'Athènes, de la Trinité, Morlot et de Cheverus.

Les conseillers demandent si un double sens pourrait être mis en place rue de la Trinité, afin que les personnes arrivant de la rue Saint-Lazare et habitant la rue Pigalle / se rendant au parking Pigalle puissent s'y rendre plus facilement, puisqu'en raison du sens unique descendant de la rue Blanche, ils doivent actuellement faire un détour par le nord de l'arrondissement. M. Dulermo va se renseigner sur ce point.

Il est toutefois remarqué que la rue Pigalle n'est pas dans la continuité de la rue de la Trinité, et que le trajet nécessiterait de prendre la rue Blanche à contre-sens sur quelques mètres.



- Concernant l'engorgement de l'axe Liège-Moncey-Blanche :
 - Les riverains ont voté à 52,30% contre l'inversion du sens de circulation de la rue Moncey.
 - La vraie solution serait un aménagement des rues de Vienne et de Turin côté 8^e, mais les riverains ont voté contre.
 - Depuis la fin de l'année 2024 une coordination des feux entre les carrefours Liège / Amsterdam et Liège / Clichy a été mise en œuvre.
 - Comme indiqué en préambule, les études pour trouver une solution à l'engorgement sont encore en cours.
- Concernant le secteur Taitbout – Saint-Lazare :



- L'axe de circulation rue Taitbout - rue d'Aumale - rue Catherine de la Rochefoucauld est plus emprunté que la rue des Martyrs.
- M. Dulermo indique que la Mairie de Paris a unilatéralement décidé en décembre d'arrêter le projet d'aménagement de la rue Saint-Lazare prévu dans le cadre de la démarche Embellir votre quartier.

1.4. Point sur le carrefour des rues Mansart et Blanche

Le feu à l'angle des rue Mansart et Blanche a été supprimé au profit d'un plateau piétonnier pour fluidifier la circulation.

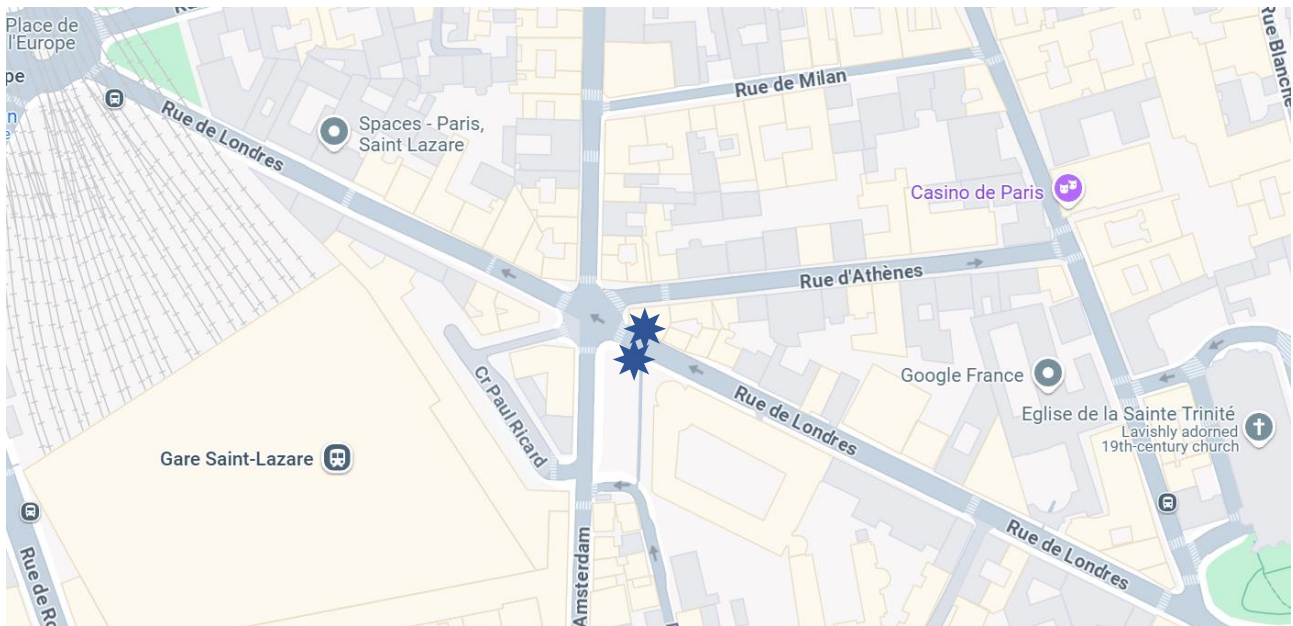
Les conseillers de quartier demandent s'il serait possible de mettre en place un feu clignotant avec une signalisation « priorité piétons ». M. Dulermo va se renseigner sur ce point.

1.5. Circulation rue Blanche

Plusieurs problèmes se posent :

- L'entrée et le stationnement dans la rue de camions et cars de tourisme (le même problème existe rue Saint-Lazare). Il serait souhaitable que des panneaux rappellent qu'il leur est interdit d'emprunter la rue, et que davantage de contrôles soient effectués par la police municipale.
- Serait-il possible que des panneaux limitent les horaires de livraison, fort bruyantes ? M. Dulermo va se renseigner sur ce point.

1.6. Point sur le double feu tricolore à l'angle des rues de Londres et d'Amsterdam



Le feu tricolore à l'angle des rues de Londres et d'Amsterdam reste vert 12 secondes, orange 2 secondes, rouge 40 secondes. Les conseillers demandent si le temps du feu vert pourrait être prolongé afin d'éviter les bouchons. M. Dulermo va se renseigner sur ce point.

Note post-réunion : la durée du feu vert a été modifiée, elle est désormais de 28 secondes.

2. Premier point en vue de la fête de quartier d'été

La date de la fête est fixée au samedi 28 juin.

Elle sera de nouveau organisée dans les rues Blanche, de la Trinité et de la Tour des Dames, en collaboration avec la Caserne Blanche et le CPA Bravo. L'organisation du vide-greniers rue Blanche sera proposée à la Croix rouge du 9.

Le Comité des fêtes se compose de Marie BOIT-BLANC, Fiona FITZPATRICK, Mathilde PRIMAULT, Sophie RYAN, Valérie FLUNKERT CHRZAVZEZ, Yann LE BARS (contacté à distance), Aymeric BEAUFORT LESGUILLONS, et peut-être Raphaël POUPEL- FITZPATRICK.

3. Fête des voisins

Les conseillers organiseront une fête des voisins le vendredi 23 mai, sans doute rue de la Tour des Dames. Les détails seront vus ultérieurement.

4. Le budget participatif du Neuf

Yoanne DUBOS propose de déposer au budget participatif, au nom du conseil de quartier, un projet d'achat d'un vélo cargo électrique mutualisable entre associations du 9^e. La majorité des conseillers présents votent pour (les autres estiment que les voies parisiennes ne sont pas adaptées aux vélos cargos).

Sophie TERMOLLE (principale adjointe) envisage de déposer un projet en vue de la rénovation du terrain de basketball du collège Jules Ferry.

Un projet sera peut-être déposé pour la rénovation d'une partie du Musée de la Vie romantique.

Un vote sera organisé après la phase de recevabilité pour que le bureau s'associe, s'il le souhaite, à une idée déposée pour le quartier.

5. Idées d'utilisation du budget d'investissement

Les conseillers évoquent l'idée de financer de nouveaux cendriers de rue. Il est cependant indiqué que ces cendriers sont très largement volés : il en reste une trentaine sur les 200 initialement commandés.

L'achat d'un Glutton® (électrique et portable), notamment pour aspirer les mégots, pourrait par ailleurs être acheté pour la DPE (coût estimatif : 15 000€, à mutualiser entre tous les quartiers s'ils en sont d'accord).

6. Création d'un Comité interquartiers « Cinéma et 9^e »

À l'occasion des 130 ans de la première projection publique payante du Cinéma Lumière au 14 boulevard des Capucines, les conseillers de quartier pourraient travailler sur les liens entre cinéma et 9^e arrondissement.

Les sujets à aborder sont nombreux : prémisses du cinémas dans le 9e ou en lisière de 9e (panoramas, théâtres d'ombres, photographie) ; Cinéma Lumière et kinémacolor ; présence d'Émile Reynaud, Méliès et Alice Guy, puis Germaine Dulac dans l'arrondissement ; création du Max Linder ; films des premiers temps tournés dans le 9^e ; évolution du Vaudeville au Pathé Palace ; acteurs et réalisateurs enfants du 9e (Truffaut au premier titre) ; nombreux tournages de films et séries actuels dans l'arrondissement (éventuellement avec un mot de Netflix sur le sujet)...

La préparation d'un livret et d'un quizz pour les écoles seraient envisageables, ainsi qu'un programme de conférences et de projections selon les droits dont la mairie bénéficie.

Les conseillers feront savoir ultérieurement s'ils souhaitent y participer.

7. Agenda

La prochaine réunion de bureau se tiendra début mars, après les vacances d'hiver. Seront invités des représentants du centre Bravo, d'Aurore Siloé et de Mosaïques 9 pour un bilan de leurs actions avec les jeunes.